

# Assurances et responsabilité dans le spectacle

# Objectifs:

Savoir évaluer le risque dans la production de spectacles. Savoir lire et comprendre les différentes conventions d'assurance. Apprendre à travailler et à dialoguer avec ses interlocuteurs.

# Programme détaillé:

# Définir les notions générales de l'assurance

La notion de risque. Définition et acteurs de l'assurance. Présentation du contrat. Quelle est la marchandise de l'assureur ?

#### Identifier les responsabilités

La notion de tiers, préjudices corporels, dommages consécutifs, coût et franchise.

# **Evaluer les dommages**

Tous risques : matériel, instruments, valeur à neuf/agréée, bureautique, etc. Règle proportionnelle. Taux, durée, valeur.

# Comprendre les assurances des préjudices financiers

Multirisques salles de spectacles.

Perte d'exploitation après fermeture administrative, etc.

Annulation.

Assurance temporaire.

# Évaluer les risques spécifiques

La chronologie comme critère (frais, recettes, intempéries, force majeure et cas fortuits, etc.).

#### Estimer l'assurance de personnes

Prévoyance, garantie artistes, assistance artistes étrangers, etc.



**Publics concernés :** administrateurs, directeurs techniques, régisseurs. Toute personne en charge d'une responsabilité dans une organisation du secteur culturel.

Prérequis: une expérience dans le spectacle vivant.

**Durée**: 2 jour(s) soit 14 heures

Coût: 400.00 net (pas de tva sur les formations)

**Fréquence :** une à deux fois par an

**Effectif:** maximum de 8 stagiaires

**Formateurs**: Selon les sessions: Antonella Spinella (Dufaud Courtage), Vanessa Chapuis (directrice générale Arteo Courtage).

Modalités d'évaluation: quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat: Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques: présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ouvrage fourni avec la formation: Profession entrepreneur de spectacles (Editions CNM - IRMA). // https://boutique.cnm.fr/profession-entrepreneur-de-spectacles.html

**Informations complémentaires :** Cours enrichi sur plateforme ENT

**Public en situation de handicap**: Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre réfèrent handicap par mail : formations@cnm.fr ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

**Financement :** dispositif de financement : <a href="https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/">https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/</a>

**Délai d'accès :** selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

**Page web de la formation :** https://cnm.fr/formations/assurances-et-responsabilite-dans-le-spectacle/

Date de dernière mise à jour de cette page : 14/06/2022